

DELIQUESCENCE RH DU SPIP de L'AIN : DES PERSONNELS EN DANGER !!

Lyon, le 27/09/2026.

Suite aux derniers tracts et aux alertes de nos représentants locaux, une délégation régionale est allée à la rencontre des personnels du SPIP à Bourg-En-Bresse pour prendre la mesure de la souffrance des personnels confrontés à une crise RH sans précédent. Depuis 2025, tous les scénarios du pire se sont concrétisés : les départs se sont multipliés et les renforts n'ont pas été à la hauteur. La situation des personnels n'est plus tenable pour faire face aux exigences même les plus minimales du service public pénitentiaire. Celui-ci est porté à bouts de bras grâce au dévouement, au professionnalisme et à la solidité mentale des agents de terrain. Jusqu'à quand ? L'hypothèse d'une véritable implosion, d'un K.O. total du service au CP n'est pas une chimère.

Les chiffres sont éloquentes. Les précédents tracts de L'UFAP UNSa Justice le documentaient. Par rapport à l'organigramme de référence déjà sous-calibré et un effectif théorique de 12 agents, ils sont 7 (soit -5 sur une équipe de 12) à gérer tant bien que mal le centre pénitentiaire. **Il n'y a plus que 3 personnels actuellement pour accompagner les 525 détenus de la MA. Le taux de surpopulation carcérale à la MA est de 150%. Le CD est plein, la capacité des 300 places est atteinte.** En outre, le CP contient un QPR qui vient impacter sur l'équilibre des charges de travail avec une doctrine rigide qui paraît hors-sol au regard de la situation. Ce tableau noir, sans échappatoire, ne serait pas complet sans le rappel du départ prochain de l'assistante sociale du MA/CD et de la coordinatrice d'activité. Continuer de travailler en leur absence donne déjà des sueurs froides aux personnels. L'absence de cadre est également un problème pour affirmer les intérêts du SPIP au sein de la détention.

Comme L'UFAP UNSa Justice du SPIP 01 l'a déjà souligné, le MO voit ses effectifs carencés. Avec les départs non remplacés et les aléas liés à la vie d'un service, il va quasiment manquer 5 postes de CPIP pendant une durée conséquente pour un effectif théorique d'une vingtaine d'agents. Dans ce contexte, les agents sont sollicités pour assurer la permanence des arrivants à la MA et pour prendre en charge les CAP RP & LSC de l'effectif du sortant d'école qui n'a finalement pas pris son poste. Il est envisagé qu'ils prennent une partie des prévenus en plus de cet effectif. Pendant deux mois, des CPIP du MO exerceraient à temps plein à la MA tout en conservant leurs dossiers affectés en MO. La permanence quotidienne viendrait pallier aux urgences de leurs effectifs initiaux. Historiquement, ce sont les CPIP du MO qui interviennent au QSL et l'effectif des semi-libres approche la trentaine. Les CPIP avoisinent les 90 personnes affectées pour un temps plein. Le topo est préoccupant. Nous rappelons que les ASE ne sont plus que deux pour gérer l'ensemble des ARSE et des DDSE alors que l'Ain est l'un des départements les plus étendus. L'effectif des PA n'est pas non plus au complet.

La DFSPIP semble complètement dépassée par les événements. Même si son affectation est récente et qu'elle ne peut compter que, comme cadres, sur l'unique soutien de la DPIP du MO, elle doit revoir sa copie en profondeur et être plus à l'écoute de ses équipes.

Au-delà des chiffres et des statistiques, lors de nos échanges au CP, la souffrance des personnels nous a paru manifeste. Leur vulnérabilité est une évidence. La perte de sens au travail est totale, minée par la cadence infernale et la réduction du métier aux extrêmes urgences c'est-à-dire à la prévention du risque suicidaire et à l'actualité des CAP et des débats contradictoires. En MO, l'inquiétude est grandissante devant les conséquences en cascades des efforts demandés pour soutenir les collègues du CP alors que les cadences étaient déjà soutenues. Les risques psycho-sociaux sont au plus haut et nous souhaitons bonne chance à la collègue agent de prévention qui va devoir remplir le volet RPS du DUERP en cours d'écriture.

FACE A LA CATASTROPHE EN COURS, IL FAUT AGIR, LE SPIP DE L'AIN NE DOIT PAS ETRE ABANDONNE EN RASE CAMPAGNE !!!

L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 exigent en local **une vraie culture du dialogue social avec la réunion en urgence du CSA compétent et la présentation d'un plan de protection des personnels.** Dans l'attente de renforts, la direction doit définir par écrit les missions prioritaires, celles qui doivent être adaptées ou temporairement suspendues, ainsi que les moyens consacrés à leur réalisation. Cette organisation doit être discutée avec les représentants du personnel, ciblée dans le temps et faire l'objet d'un suivi régulier. **Les personnels ne doivent plus être mis devant le fait accompli et tributaires de décisions conçues au fil de l'eau sans plan d'ensemble.**

L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 exigent une vraie réflexion sur les conséquences du renfort des agents en MO : la durée de deux mois est-elle le bon calibrage pour la reprise d'une partie des effectifs de la MA quand 4 ou 6 semaines semblent plus adaptés. Qu'est-il pensé pour soulager leurs efforts ? L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 invitent à repenser le traitement des alarmes DDSE en dessous d'une heure, à mieux définir l'allègement des suivis et à préciser le public ciblé par l'écriture de rapports substantiellement allégés (pour nous tout ce qui ne concernent pas les atteintes aux personnes). **Tout doit être mis sur la table pour alléger les charges de travail.**

L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 exigent que le SAP et les JAP soient pleinement informés de la situation dramatique du SPIP afin qu'ils se montrent compréhensifs sur la mise en place de procédures visant à réduire la voilure. De même, il devient urgent qu'une note soit rédigée par la direction à l'intention de la population pénale pour que les détenus adaptent leurs demandes et soient responsabilisés face aux modes dégradés de travail.

L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 plaident pour un plan de recrutement en urgence. La DGAP et la DISP doivent protéger leurs personnels et passer à l'action. Face à l'urgence et à l'exposition aux risques, aucune possibilité ne doit être écartée : contractuels, CPIP placés, mises à disposition, appel à la solidarité interrégionale... Fort de notre représentativité, nous inscrirons à l'ordre du jour du prochain CSA de la DISP de Lyon le 13/10 la situation du SPIP 01. Devant le mal être constaté et l'exposition aux risques, une visite de la FS du CSA de la DISP de Lyon pourrait avoir sa pertinence.



Union Régionale de Lyon

ELECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE
UFAP UNSa Justice



L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon et du SPIP 01 ose espérer que les hiérarchies n'auront pas la mémoire courte et sauront reconnaître l'effort de mobilisation de l'ensemble du SPIP. Devant ces conditions de travail exceptionnelles, des Témoignages Officiels de Satisfactions ne seraient pas de trop au regard des engagements individuels actuels.

Les alertes ont été lancées et les difficultés sont connues. L'administration doit désormais répondre de manière concrète à la situation du SPIP de l'Ain. Chaque poste laissé vacant reporte une charge supplémentaire sur des personnels déjà très éprouvés et fragilise l'exercice de leurs missions. L'UFAP UNSa Justice portera ces exigences au CSA interrégional du 13 octobre et demandera des engagements précis, assortis d'échéances. Les personnels ont assez compensé les carences de l'administration. Il est temps qu'elle assume ses responsabilités.

La situation du SPIP de l'Ain est la parfaite illustration de ce qu'on a pu écrire lors de notre déclaration liminaire au CSA AP de la semaine dernière :

Nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère de la honte, une ère où l'on sacrifie l'humain sur l'autel du devoir républicain et où l'on exige toujours davantage de ceux qui, nuit et jour, veillent sur la tranquillité et le sommeil de nos concitoyens. Nous sommes entrés dans l'ère de la honte, bercés par des discours de façade, des effets de manche et des annonces, pendant que les personnels pénitentiaires crèvent en raison de conditions de travail qui feraient passer Germinal pour une brochure promotionnelle sur la qualité de vie au travail.

UNION RÉGIONALE UFAP DE LYON

Pour L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon :
Florian ROUSSET, Secrétaire Général Adjoint.



Union Régionale de Lyon

ELECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE
UFAP UNSa Justice



Organisation Syndicale Multi-Catégorielle